

Des réunions de quartier constructives

Tous les ans, à l'automne, les Montrougiens, des élus et des représentants des services municipaux se rencontrent lors des réunions de quartier pour débattre des sujets qui les préoccupent. Après un exposé des travaux effectués ou en cours, des projets, des réponses aux questions soulevées l'an dernier, chaque riverain pose la question qu'il souhaite dès lors qu'elle relève de l'intérêt général. Pour les problèmes particuliers, chacun est invité à venir à la fin de la réunion ou à prendre rendez-vous avec l' élu concerné.

En plus des réunions ponctuelles organisées tout au long de l'année sur des sujets précis, l'intérêt de ces rencontres est d'aborder tous les sujets, y compris les plus polémiques. Des panneaux d'informations présentant des photos des travaux importants réalisés depuis un an et des plans des réalisations à venir, le magazine municipal, des plaquettes et des guides thématiques sont à la disposition des participants à l'entrée de chaque réunion.

Voici un tour d'horizon des thèmes abordés via une série de questions-réponses :

? Les élections sont l'expression de la démocratie.

> VRAI

À celles et ceux qui revendiquent des conseils de quartier au nom de la démocratie participative, le Maire considère que l'expression de la démocratie (représentative en l'occurrence) est d'abord le suffrage universel et le Conseil municipal rassemblant les représentants du peuple à l'échelle de la commune. Ces réunions de quartier annuelles sont aussi la preuve que la démocratie locale s'exerce à Montrouge. Les riverains concernés par certains travaux dans leur quartier sont également concertés quand le besoin s'en fait sentir, c'est-à-dire quand un projet les concerne. Ceci étant, il existe un adjoint chargé notamment de la démocratie locale, Jean Eric Branaa, lequel compte dans les mois prochains mettre en place une nouvelle forme d'expression des citoyens qui pourrait prendre la forme de conseils de quartier où tous pourraient s'exprimer (élus,

associations, particuliers, etc.) et qui ne serait pas la tribune d'une minorité, reproche qui a souvent été adressé à ces instances dans d'autres villes. Ces conseils doivent être aussi des lieux d'échanges et de recueil d'informations en tous genres. Un projet actuellement en gestation sera proposé au Conseil municipal dans les prochains mois. C'est probablement dans le quartier Est de Montrouge que devrait être expérimenté le dispositif. Quoi qu'il arrive, les réunions de quartier ouvertes à toutes et à tous perdureront. Rappelons que les conseils de quartier ne sont obligatoires que dans les villes de plus de 80 000 habitants.

? La Ville n'agit pas contre les tags.

> FAUX

Elle conseille depuis longtemps aux personnes ou copropriétés qui ravalent leur habitation d'employer un vernis anti-tags jusqu'à une hauteur de 2,50 m. Cependant, compte tenu du surcoût et de l'impossibilité de nettoyer à répétition la surface sans l'endommager sinon à faire disparaître ce même vernis, la Ville souhaite proposer une solution supplémentaire. Une action sera d'ailleurs mise en place en début de l'année 2009. Compte tenu de la spécificité à employer les produits adéquats, la Ville a préféré faire le choix d'externaliser cette mission. Le cahier des charges est prêt pour attri-

buer le marché à une entreprise qui nettoiera les tags pour le compte de la Mairie dès lors qu'une plainte au commissariat assortie d'une requête en mairie auront été déposées.

? Des stations Velib' seront-elles bientôt installées à Montrouge ?

> VRAI

Le Conseil d'État a validé le 11 juillet la légalité de l'avenant permettant d'étendre le Velib' aux communes voisines de Paris. Il a observé que « la prestation prévue par le marché initial et la prestation supplémentaire ainsi proposée aux usagers du système Vélib' étaient de même nature... que celui mis en place dans la capitale. Une convention a été signée à ce sujet durant l'été : 14 stations réparties sur tout le territoire de Montrouge sont prévues d'ici quelques mois... ou plus précisément 11 stations et 3 doubles dans le quartier Messier, à la mairie ainsi qu'au RER Châtillon-Montrouge.

? L'invasion des trottoirs par les deux-roues ne peut-elle pas être jugulée ?

> FAUX

Le développement des espaces spécialisés pour les deux-roues peut jugu-



Lors de la réunion de quartier
Vivre mon quartier, le 23 septembre.

ler ce problème à condition de créer ces emplacements aux endroits adéquats... en concertation avec les utilisateurs de ces véhicules. Sinon, les motos sont stationnées 100 à 200 m plus loin... sur les trottoirs les plus étroits. Les piétons, notamment les personnes à mobilité réduite, et les parents qui ne peuvent alors pas circuler avec des poussettes, sont parfois obligés de continuer leur chemin sur la chaussée...

? La sécurité routière autour de la maternelle Duval va être améliorée.

> VRAI

Plusieurs problèmes de sécurité des enfants se posent toujours sur le parcours de l'école maternelle Amaury Duval. Certes un panneau a été posé pour signaler le passage d'enfants mais cela ne suffirait pas à réduire la dangerosité du carrefour Péri - Duval. La Ville a proposé d'installer une signalétique plus visible, un panneau plus grand ou un dispositif clignotant. Il est question de disposer autrement la jardinière qui dissimule en partie le panneau. La rue Gabriel Péri, qui est empruntée par les bus de la RATP, ne peut être dotée de ralentisseurs mais plutôt de coussins berlinois, plateaux coniques qui contribuent à réduire la vitesse des véhicules et qui reçoivent l'aval de la régie car l'essieu des autobus est plus large que ce dispositif. De plus, les services municipaux verront s'il est possible d'installer des barrières anti-stationnement à la sortie de l'école pour empêcher les enfants qui sortent précipitamment de ne pas être tentés de traverser la rue Amaury Duval en dehors du passage surélevé.

? Les Montrougiens pourraient bientôt bénéficier d'un nouveau parc en cœur de ville.

> VRAI

Il en est question dans les discussions entre la Ville et le propriétaire du site Schlumberger. Il s'agirait alors de l'espace vert le plus grand de Montrouge (1 hectare environ). La Ville est également en négociation pour que le bâtiment à l'angle des avenues Jean Jaurès et Verdier lui soit prêté pendant deux ans (le temps des



Lors de la réunion de quartier du Haut-Mesnil Grand Sud le 8 octobre.

travaux dans l'ancien centre administratif) pour y présenter notamment le salon d'Art Contemporain.

? L'Agenda 21 est abandonné à Montrouge.

> FAUX

Au sein du Conseil municipal, une adjointe, Murielle Gibert, déléguée notamment à l'Environnement, a été chargée de poursuivre une politique en faveur du développement durable. Elle a lancé un diagnostic stratégique qui sera opérationnel à partir de juin 2009, dont les propositions seront soumises à l'un des prochains conseils municipaux. Ce document sera bientôt rendu public (mise en ligne prochainement) afin que les Montrougiens puissent classer par ordre de priorité les actions qu'ils souhaitent que la commune mène rapidement. Toutes les suggestions sont les bienvenues. Elles peuvent être adressées à Mme M. Gibert ou à son collègue du conseil, Nicolas Chojnaki, délégué à l'Agenda 21. Dans le même esprit, une aide financière pour la pose de panneaux solaires sera prochainement soumise au vote du Conseil municipal... Au m² probablement.

? L'accessibilité au patrimoine public communal sera facilitée.

> VRAI

Un diagnostic de l'accessibilité généralisée des personnes en situation de handicap avait été effectué sur le patrimoine public communal. Les bâtiments et équipements communaux, qu'ils relèvent des services bâtiments, voirie ou espaces verts, ont été passés en revue. 400 000 € TTC ont été votés pour réaliser les travaux jugés prioritaires.

? Piscine : il y aura des cours de rattrapage pour les petits Montrougiens.

> VRAI

La piscine, ouvrira d'ici quelques semaines. Les baraques et véhicules de chantier des différents corps de métier travaillant sur la piscine, commencent à s'en aller... preuve que le chantier touche à sa fin. Un recensement des petits Montrougiens ne sachant pas nager et qui auraient normalement dû profiter d'heures de piscine, sera effectué afin de prévoir des cours de rattrapage... éventuellement le samedi matin.



Chantier de la piscine au 24 octobre 2008.

? Des défibrillateurs seront disponibles dans tous les équipements sportifs.

> VRAI

Le Conseil municipal a voté cette installation. C'est déjà opérationnel aux stades Maurice Arnoux et Jean Lezer. Il est prévu aussi d'en installer dans d'autres équipements publics. La défibrillation consiste à faire passer un courant électrique dans le cœur lorsque celui-ci présente certains troubles du rythme cardiaque, afin de rétablir un rythme cardiaque normal. Le défibrillateur automatique est un appareil portable, fonctionnant au moyen d'une batterie, de la taille d'une sacoche. Utilisé rapidement en cas d'arrêt cardiaque, principale cause de mort subite chez l'adulte, il sauve beaucoup de vies.

? Le retard dans la rénovation des bâtiments Schlumberger n'a aucune importance.

> FAUX

La rénovation entreprise par le fonds d'investissement américain Carlyle, propriétaire des bâtiments sur l'ancien site de Schlumberger, connaît un peu de retard. Le Grand L devrait déjà être terminé. Cela

n'est pas le cas. Conséquence de ce retard sur nos finances communales : ces locaux ne sont toujours pas attribués à une quelconque firme. Cette absence d'occupation représente un manque à gagner de 3 millions d'euros annuels pour notre budget : c'est d'autant plus gênant que la taxe professionnelle n'est pas versée immédiatement à la collectivité d'accueil mais en année N + 1 seulement si l'occupant était présent au 1^{er} janvier de l'année N. Or, une collectivité ne peut intervenir sur le choix d'un propriétaire privé. En plus de la rénovation qui se prolonge, pour information la construction d'un bâtiment supplémentaire est prévue sur l'actuel parking interne en pointe d'îlot.

? Les travaux d'extension ne peuvent être réalisés que durant l'année scolaire.

> VRAI

Il est impossible de réaliser les travaux les plus importants lors des seuls congés scolaires, même d'été. L'expérience de chantiers de grande ampleur (extension des maternelles Haut-Mesnil ou Marcellin Berthelot, aujourd'hui du réfectoire du groupe scolaire Briand, etc.) ont montré que les travaux pouvaient être réalisés en site occupé durant l'année scolaire.

? La Ville construira une école maternelle dans le quartier des Portes de Montrouge.

> VRAI

La Municipalité a toujours l'intention de construire cette école sur un terrain qui appartient aujourd'hui à la Ville de Paris. Le dossier avance très lentement. La Municipalité n'a cependant pas attendu en construisant deux écoles provisoires rue Amaury Duval et rue Maurice Arnoux.

? Plusieurs routes départementales devraient devenir communales.

> VRAI

La rue Maurice Arnoux et l'avenue Verdier devraient prochainement être rétrocédées par le Département à la commune. Cette décision est très attendue par la Ville qui



Lors de la réunion de quartier Interlude le 15 octobre.

pourrait effectuer différents travaux d'entretien.. De fait la commune pourra être plus réactive face aux demandes des habitants, grâce à sa connaissance du terrain.

? La Ville organise des réunions entre le Commissariat et les riverains en cas de problèmes récurrents de sécurité.

> VRAI

Si les riverains sont victimes de nuisances de toute nature (bruit, trafics, etc.), ils doivent le signaler au commissariat et en faire part aux services de la Ville qui organise rapidement une rencontre avec les forces de police et les riverains pour résoudre le problème. Outre l'intervention de forces de police, des aménagements, comme la pose de grilles d'entrée, peuvent être effectués pour mettre un terme aux attroupements dans les recoins et autres renfoncements.

? La Police Municipale interviendra plus rapidement en cas d'incivilités

> VRAI

Les Montrougiens reprochent souvent à la Police Municipale de ne pas intervenir ou pas assez rapidement quand des incivilités sont commises (stationnement anarchique notamment sur les bateaux pavés, circulation des deux-roues sur les trottoirs aux heures de pointe, etc.). Il est vrai que ces agents sont à la fois peu nombreux et

fort sollicités. C'est parfois agaçant pour les victimes de ces incivilités mais cela s'explique parfois par la difficulté qu'a la Ville à recruter et à conserver ce type de personnel. Une difficulté que rencontrent de nombreuses collectivités d'Île-de-France. Néanmoins, un effort notable sera fait, quand, manifestement, des agents sont disponibles sur le terrain.

? La Ville peut intervenir sur les nuisances le long de l'aqueduc de la Vanne.

> FAUX

La Ville de Montrouge n'est pas compétente dans le sens juridique du terme pour intervenir sur ce territoire qui se situe à la fois sur un département différent et des communes différentes, le Val de Marne, Arcueil et Gentilly. La Municipalité a bien tenté d'écrire ou d'alerter ses collègues des villes voisines sur les nuisances notamment sonores qui gênent tout le monde y compris les riverains de Montrouge en lisière d'aqueduc. Malgré ces interventions, rien n'y a fait car hors des prérogatives de Montrouge.



Lors de la réunion de quartier Jean Jaurès le 1^{er} octobre.

Les activités des associations

L'association de quartier Interlude poursuit ses nombreuses activités

■ Prochaines séances Œnologie / Découverte du vin

Découvrir les méthodes de dégustation et approfondir ses connaissances sur les vins dans une ambiance conviviale et en groupe.

- Vendredi 28 et samedi 29 novembre - Thème : Muscadet
- Vendredi 17 janvier 2009 - Thème : Champagne
- Vendredi 30 janvier 2009 - Thème : Chinon

■ Prochaines soirées « Café Philo »

« Pour le plaisir de réfuter des préjugés, venez "caféphiloter" ! »

- Vendredi 5 décembre
 - Vendredi 13 février 2009
- Participation aux frais : 6 € (5 € pour les adhérents) - Les boissons (café, thé, boissons) et gâteaux sont compris.

■ Nouvelle activité « Arts Plastiques » pour les enfants



Les enfants de 9 à 13 ans découvriront ou approfondiront diverses techniques par la pratique du dessin (crayons de papier, crayons de couleur, pastel gras), de la peinture, du découpage, du collage, du volume par la réalisation de petites constructions.

- Des références à des œuvres majeures de l'histoire de l'art viendront enrichir les cours, et donneront aux enfants des bases en histoire de l'art.
- Cet atelier développe chez les enfants un savoir-faire technique mais aussi la

créativité. Cette qualité est une fonction essentielle au bon développement de chacun, qui est aujourd'hui trop peu sollicitée au cours de leur scolarité.

• Le travail en groupe autour de projets communs permettra d'autre part de développer la socialisation des enfants et l'apprentissage de la vie en groupe dans un autre contexte que celui de l'école ou du collège.

L'atelier, animé par Caroline Kennerson, a lieu le lundi de 18h à 19h30.

Tarifs pour l'année : 180 euros + 16 euros d'adhésion.

Il reste encore des places, n'hésitez pas à vous inscrire.

Interlude : adresse postale :

**10-12, boulevard du Général de Gaulle
92120 Montrouge**

Tél. : 01 46 12 92 51 -

E-mail : interlude92@free.fr -

Site Internet : <http://interlude92.free.fr>

Permanences les vendredis de 18h30

**à 19h30 au 11-13, boulevard
du Général de Gaulle.**



Puces enfantines avec le Haut-Mesnil Grand Sud

Comme chaque année, l'association Haut Mesnil Grand Sud organise le samedi 22 novembre 2008 de 13h30 à 18h des puces enfantines, 103 rue Maurice Arnoux à Montrouge. C'est l'occasion, pour les enfants de moins de 12 ans, à l'approche de Noël, de vendre leurs jouets, livres, disques, cassettes, DVD.

Vous êtes attendus à ce rendez-vous désormais familier.

Les inscriptions auront lieu le vendredi 14 novembre de 16h30 à 19h, 103 rue Maurice Arnoux.

Le tarif est de 4 € pour les adhérents et de 6 € pour les autres personnes. Tél. : 06 88 15 92 20.

N'oubliez pas d'apporter une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Les échos du Parc

■ C'était la journée du 24 mai

Vous êtes venus nombreux aux extraordinaires visites guidées du Cimetière de Montrouge commentées par notre très sympathique historien Patrick Vauzelle, suivies par la fameuse soirée italienne du CAM :

- Un concert très éclectique de musiques et chants italiens animés par des Montrougiens professionnels et groupes du Conservatoire Raoul Pugno : que de moments émotifs et chaleureux !
- Enfin un repas florissant de spécialités italiennes... Quelle ambiance !

■ Fête de la musique place Jules Ferry

Le succès était au rendez-vous avec le Festival de Chorales, Musiques et Danses grâce aux groupes professionnels et amateurs montrougiens et un public enthousiaste. Chacun aura pu admirer le formidable décor de scène réalisé par Christian Bellet-Odent, le Club Jules Ferry et notre grand artiste Arnaud Eveno qui nous a quittés quelques jours après à l'âge de 47 ans : nous avons une pensée particulière pour lui et sa grande famille.



■ Forum des associations



L'association Le Parc a participé comme chaque année au forum, pour accueillir le plus grand nombre.

■ Troc Vert

Le Troc Vert est un échange de plantes d'intérieur et d'extérieur, boutures, graines, conseils... et tout ce qui intéresse les mains vertes... Pour la première fois présent au marché aux fleurs du 13 avril dernier, il s'est réuni deux fois, à la satisfaction des personnes intéressées.

En vue du prochain rendez-vous,

faites-vous connaître

au 01 42 53 59 33

ou à l'Association du Parc

06 43 00 41.

À noter : de nombreuses photos de la soirée italienne et de la fête de la Musique sont à la disposition de tous.

Contact au 06 43 00 49 41

Le quartier Messier en fête



Pour la cinquième année consécutive, le quartier Messier a vibré dans une ambiance chaleureuse : sous un splendide soleil, les riverains du quartier « Messier » se sont retrouvés dimanche 14 septembre, pour déjeuner ensemble et assister à des animations variées dans le parc. Une brocante enfantine a eu lieu dans la matinée et l'apéritif, offert par l'association du Haut-Mesnil Grand Sud, a lancé le début d'excellents moments de partage. Pour leur plus grand plaisir, une vingtaine de personnes de la maison de retraite Verdier se sont jointes. L'Harmonie Municipale a démarré les festivités, suivie par une démonstration de capoeira et par le chœur Vocis Via. Frank a clôturé cette journée avec ses chansons d'amour. Échanges, rires et convivialité ont parsemé ce bel après-midi... Rendez-vous l'année prochaine !

■ Des vide-greniers qui ne connaissent pas la crise !

Les vide-greniers de rentrée ont connu un franc succès... Tout au moins en terme de fréquentation : quartier du boulevard de Gaulle avec l'association Interlude le 21 septembre, place Jules Ferry le 5 octobre même si la tempête a rendu la tâche des brocanteurs plus compliquée et enfin, sur l'Esplanade du centre administratif, rues du 11 Novembre, du Colonel Gillon et avenue Emile Boutroux avec les « Portes de Montrouge ». Cette dernière s'en est bien sortie malgré la coupe en deux de la manifestation à cause des travaux conjugués du métro, des arcades et de l'ancien centre administratif.

